Novartis souffle sa 20ème bougie

Abderrahim DERRAJI - 2016-12-08 18:28:23 - Vu sur pharmacie.ma

À l'occasion de son 20ème anniversaire, le Groupe Novartis Maroc a organisé une conférence de presse, le mercredi 7 décembre 2016, à la Résidence de Suisse en présence de son excellence Massimo BAGGI, Ambassadeur de Suisse au Maroc. Dans son allocution, Monsieur l'Ambassadeur a rappelé les bonnes relations qui lient le Maroc et la Suisse, et qui font que la Suisse soit le 5ème investisseur au Maroc. Ceci a été rendu possible grâce, entre autres, aux accords de libre échanges signés entre les deux nations. Dr. Mehdi Zaghloul, Directeur Général de Novartis Oncologie Maghreb a, pour sa part, rappelé l'historique de ce groupe né, en 1996, de la fusion des deux laboratoires bâlois: Sandoz et Ciba. En novembre 2000, la fusion des activités agrochimiques de Novartis et d'AstraZeneca a donné naissance à Sygenta. Trois années plus tard, la division Sandoz a vu le jour, et depuis cette date cette division constitue le pôle génériques et biosimilaires de Novartis. > En 2011, Novartis a conclu l'acquisition d'Alcon qui constitue aujourd'hui avec Ciba Vision et Novartis Pharma Ophtalmics une division dédiée aux soins ophtalmologiques. En 2014, Novartis a cédé ses activités liées à la santé animale et à la production du vaccin antigrippale. Et en 2015, il a lancé Novartis Accès dont l'objectif est de faciliter l'accès aux soins dans les pays en voie de développement. Concernant Novartis Maroc, Dr. Mehdi Zaghloul a rappelé que ce groupe était présent au Maroc depuis 1996. Il compte 149 collaborateurs et produit 89 spécialités pharmaceutiques. Et avec ses trois divisions Novartis (Pharma et Oncologie), Sandoz et Alcon, ce groupe est classé comme 5ème multinationale Pharmaceutique au Maroc. En plus de son apport dans l'innovation et la mise à disposition des patients marocains de spécialités de grande valeur ajoutée, Dr. Mehdi Zaghloul a insisté, lors de sa locution, sur le fait que son Groupe œuvre pour l'amélioration de l'accès aux soins. Notamment, en tissant des partenariats avec plusieurs acteurs. Il a cité comme exemple un protocole d'accord signé avec le ministère de la santé. Ce partenariat a un double objectif. D'une part, l'amélioration de l'accès aux spécialités pharmaceutiques issues de l'innovation et de l'autre, la contribution au développement des capacités techniques et à la promotion des essais cliniques.